

LE CONSEIL DU COMMERCE DE FRANCE

PRÉSENTE LES RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE SUR LES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE DU COVID 19 SUR LE COMMERCE

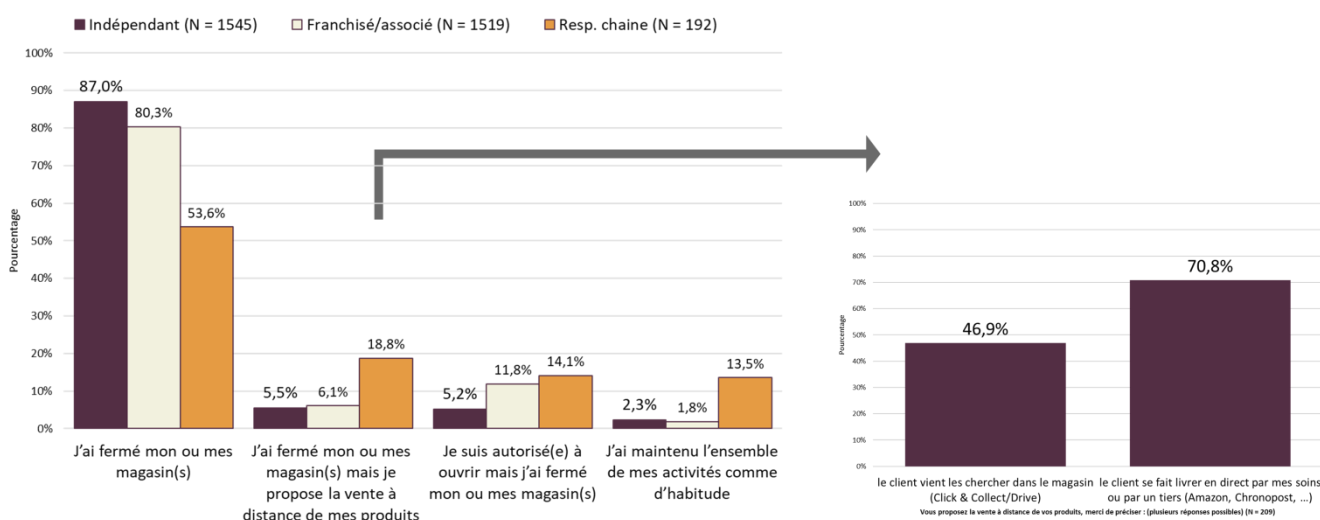
Le Conseil du Commerce de France a mené du 31 mars au 8 avril 2020 une enquête sur les répercussions de la crise du COVID19 sur le commerce auprès de 16 de ses fédérations adhérentes¹ représentant l'ensemble des secteurs du commerce non alimentaire.

Il ressort de cette étude, que **91%** des commerces non alimentaires sont sans aucune activité depuis la fermeture obligatoire des magasins le 16 mars dernier.

Les principaux constats depuis la fermeture des commerces

Force est de constater que les commerces fermés n'ont pas pu maintenir une activité car les restrictions de déplacements ont considérablement mis un frein au retrait de commandes par leurs clients. Lorsque cela est possible, seuls quelques commerçants réalisent des livraisons en direct ou par un tiers.

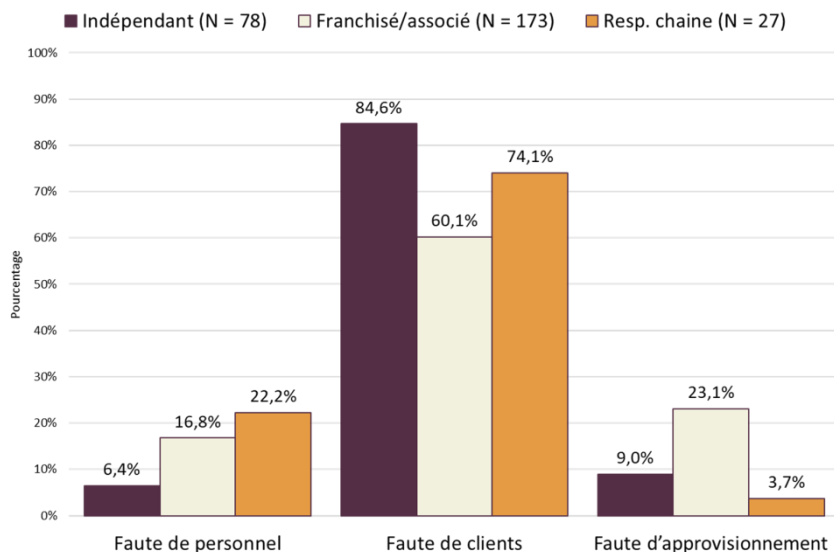
À ce jour dans quelle situation se trouve votre commerce ? (1 réponse possible)



Pour 8 % des franchisés et indépendants qui ont pu maintenir une activité de vente à distance de produits, le commerçant privilégie la livraison à domicile.

¹ Enquête réalisée par Lugaxis pour le CdCF via un questionnaire mail, 3267 répondants regroupant 1545 commerces indépendants et 1519 commerces franchisés ou associés et 192 responsables de réseau, représentant plus de 5000 points de vente.

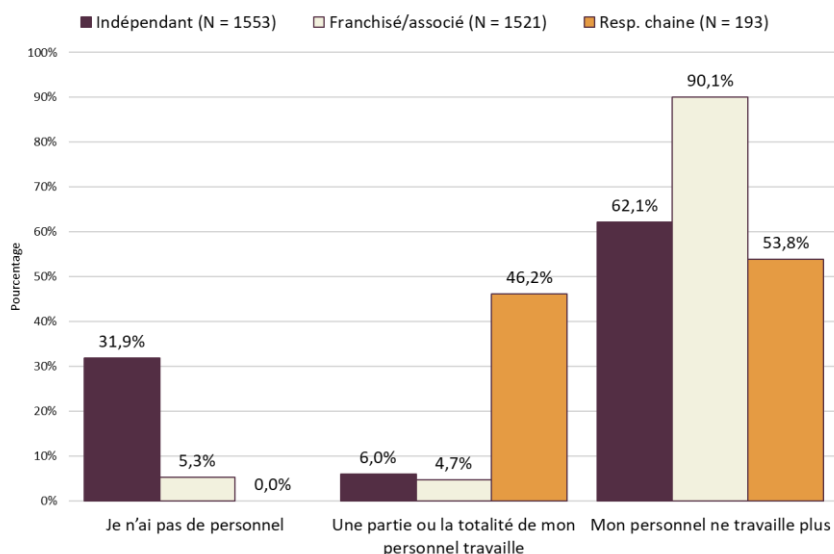
Vous avez fermé votre ou vos magasin(s), pour quelle raison principale ?



Le confinement et la restriction des déplacements de clients aux seuls achats de première nécessité expliquent que la fermeture des magasins, y compris pour ceux pouvant continuer à accueillir du public, est surtout liée à l'absence de clients.

Il en découle pareillement que seules 8% des entreprises de commerce non alimentaire ont une partie de leur personnel qui travaille encore.

Dans quelle situation se trouve votre personnel ?



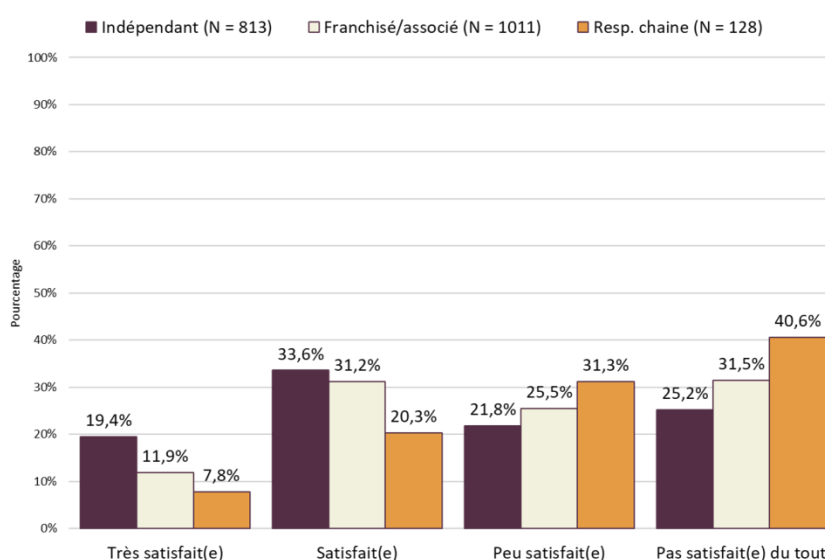
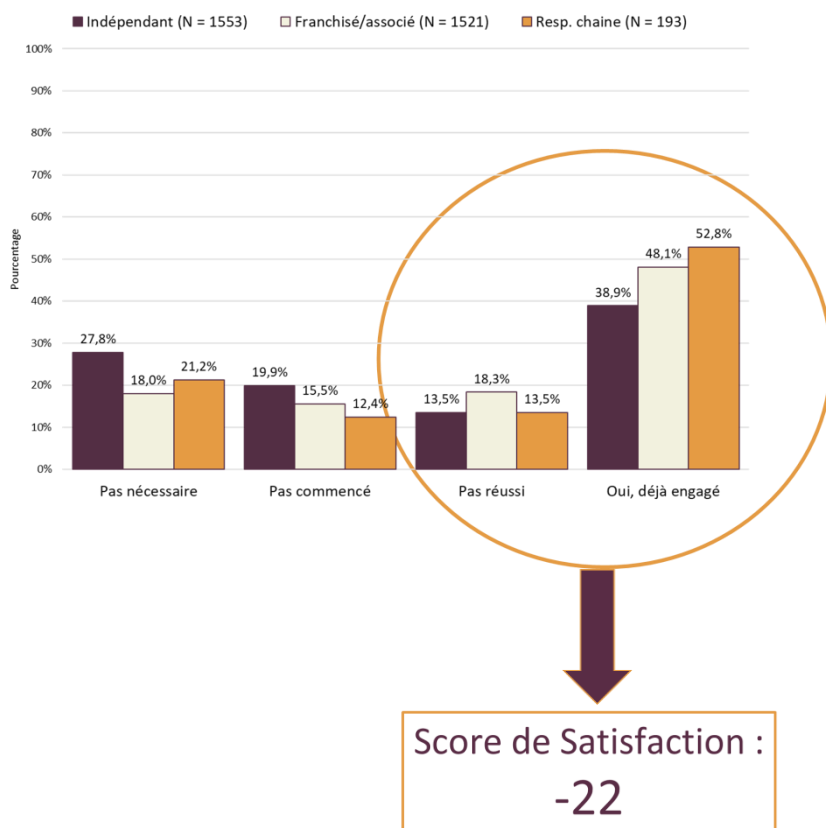
Face à cette situation inédite, 85% des commerçants non alimentaires (qu'ils se situent en centre-ville ou périphérie) partagent leurs inquiétudes sur les tensions inhérentes sur leur trésorerie et sur la mise en chômage partiel de leurs salariés.

Un recours massif aux mesures de soutien pour sauver leur commerce

La quasi-totalité des commerçants sondés est engagée dans une démarche administrative pour parvenir à sauver son activité. Les principales actions entreprises avec succès sont les demandes de report d'échéances sociales et fiscales (66%) et le financement des salariés par le chômage partiel (72%). Par ailleurs les deux-tiers des indépendants pensent pouvoir bénéficier du Fonds de solidarité.

En revanche, lorsqu'ils ont demandé la mise en œuvre de l'assurance perte d'exploitation (-185) ou fait une demande d'annulation ou de report du loyer commercial (-22), le score de satisfaction² est très faible en raison notamment des difficultés pour faire aboutir la démarche.

Avez-vous ou envisagez-vous de demander l'annulation ou le report de votre loyer commercial ?

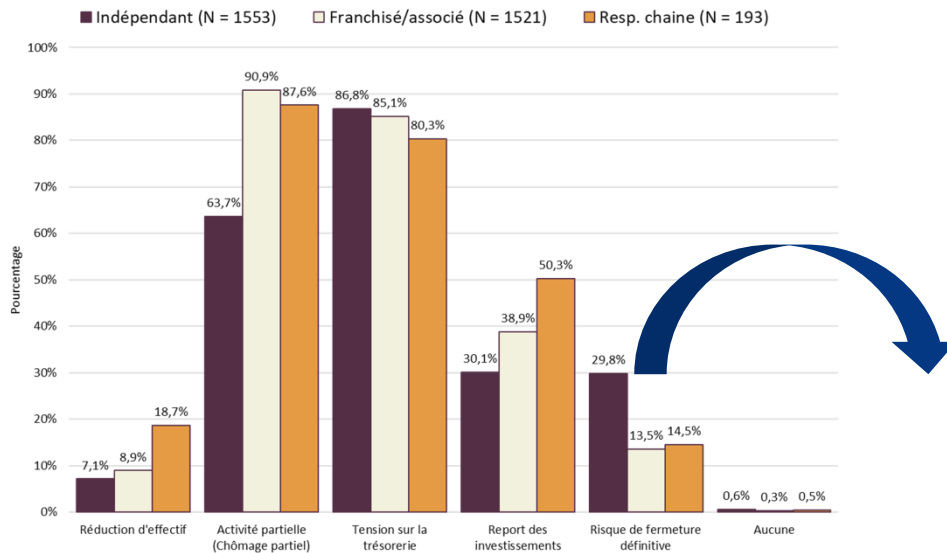


² Méthodologie de calcul du score de satisfaction : (très satisfait x 2 + satisfait) – (peu satisfait + pas satisfait du tout x 2)

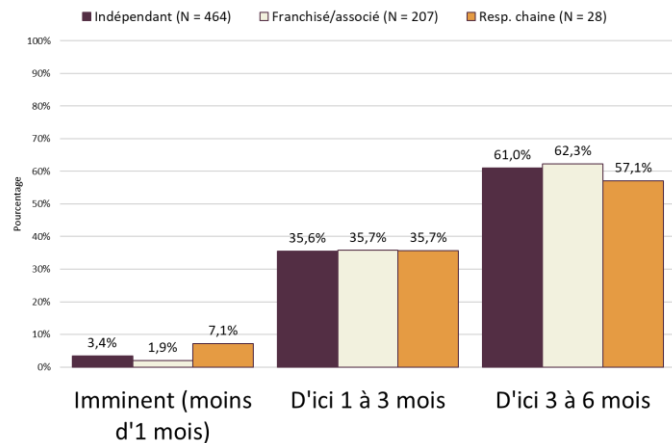
Une grande inquiétude demeure sur l'avenir de leur activité

Presqu'un mois après le confinement, les commerçants non alimentaires restent très inquiets sur le devenir de leur commerce et ne sont pas très optimistes quant à une reprise rapide de leur activité.

Quelles sont les principales conséquences pour votre entreprise ? (3 réponses max.)



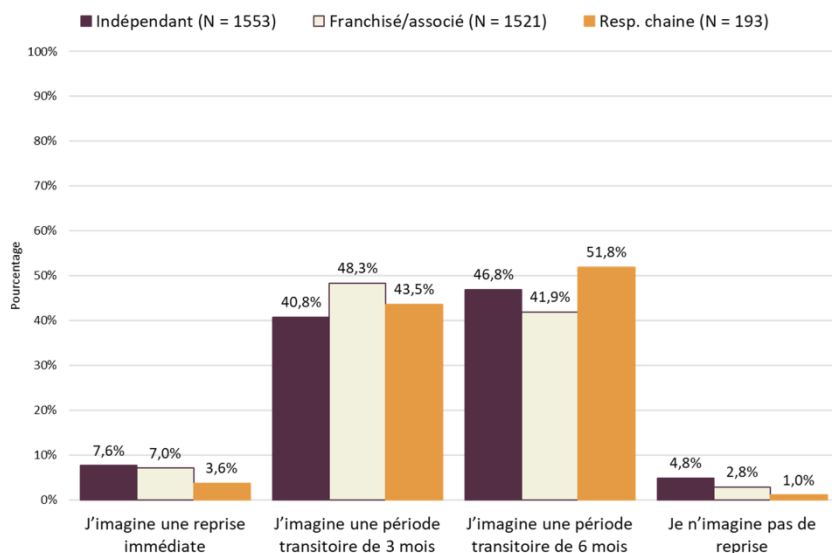
Le risque de fermeture est-il :



21% d'entre eux pensent à une fermeture définitive et ce chiffre monte à 30% chez les commerces indépendants.

Ils sont par ailleurs près de 50% à estimer qu'il faudra une période transitoire d'au moins 6 mois pour imaginer une reprise normale.

Quel est votre sentiment face à la reprise à la fin de la crise du COVID 19 ?



Enfin, il est à noter que les sondés considèrent les informations plus claires lorsqu'elles émanent des fédérations (69% de satisfaction) que lorsqu'elles résultent des réseaux sociaux (18%), des journalistes (22%) ou du gouvernement (34%).

Contact presse CdCF
Corinne Chautemps
06 21 01 69 97